

trats & de leurs correspondants, ont eul les plus heureux succès, & ont sauvé la vie en peu de temps à un grand nombre de leurs concitoyens. Ils ont donné dans ces mêmes mémoires l'histoire de dix-neuf, dont quelques-uns avoient été trois quarts d'heure sous l'eau; on voit que sept ont dû la vie principalement à l'air, & sept autres à la fumée du tabac soufflé dans l'anus; les cinq restants furent sauvés par les autres secours.

Il faut espérer que ces exemples connus & avérés encourageront par-tout à secourir les malheureux noyés, & que les membres de la Société d'Amsterdam trouveront des imitateurs dans tous les endroits où les fréquents malheurs en ce genre rendent cet établissement nécessaire.

CHAPITRE XXIX.

Des corps arrêtés entre la bouche & l'estomac.

§. 406. **D**U fond de la bouche les aliments passent dans un canal plus étroit qu'on appelle *l'œsophage*, qui en suivant l'épine du dos va aboutir à l'estomac.

Il arrive souvent que plusieurs corps

DES CORPS ARRÊTÉS A LA GORGE. 99

sont arrêtés dans ce canal sans pouvoir ni descendre ni remonter, soit parcequ'ils sont trop gros, soit parcequ'ils se trouvent avoir quelques pointes, qui s'enfonçant dans ses parois les empêchent de faire aucun mouvement.

§. 407. Il résulte de cet arrêt des accidents très graves, qui sont souvent une douleur très vive dans la partie, d'autres fois un sentiment incommode plutôt que douloureux, quelquefois des soulèvements de cœur inutiles, une angoisse extraordinaire, & si l'arrêt est tel que la *glotte* soit bouchée, ou la *trachée-artère* comprimée, une suffocation cruelle, le malade ne peut pas respirer, le poumon se remplit; & le sang ne pouvant pas revenir de la tête, le visage devient rouge, livide, le col se gonfle, l'oppression augmente, & le malade périt très promptement.

Quand la respiration n'est pas arrêtée où gênée, si le passage n'est pas entièrement bouché, & que le malade puisse avaler quelque chose, il vit très bien quelques jours, & la maladie est alors une maladie particulière de l'œsophage: mais si le passage est absolument fermé, & qu'on ne puisse point le déboucher pendant plusieurs jours, il en résulte une mort cruelle.

E ij

§. 408. Le danger ne dépend pas autant de la nature du corps arrêté, que de sa grosseur relativement au passage de l'endroit où il s'arrête, & de la façon dont il s'arrête; & souvent les aliments tuent, pendant que les corps les moins faits pour être avalés n'occasionnent pas de grands maux.

Un enfant de six jours avala une dragée sucrée qui s'arrêta: il mourut d'abord.

Un homme sentoît qu'un morceau de mouton s'étoit arrêté; pour n'effrayer personne il sortit de table; un moment après on veut savoir où il est, on le trouve mort. Un second périt par un morceau de gâteau; un troisième par un morceau de peau de jambon; un quatrième par un œuf qu'il avoit avalé par défi.

Une châtaigne qu'un enfant avaloit entière le tua. Un autre enfant périt promptement étouffé (car c'est toujours d'étouffement qu'on périt si vite) par une poire qu'il avoit jettée en l'air & reçue dans sa bouche. Une poire a aussi tué une femme. Un morceau de tendon (ce qu'on appelle ordinairement nerf) resta arrêté huit jours sans que le malade pût rien avaler; au bout de ce temps il tomba dans l'estomac, dégagé par la pourriture; mais le malade mourut bien.

tôt après, tué par l'inflammation, la gangrène & la foiblesse. L'on a malheureusement une foule d'exemples semblables, mais il est inutile d'en citer un plus grand nombre.

§. 409. Quand un corps est arrêté, il y a deux moyens de le dégager, qui sont de le retirer ou de le pousser. Le plus sûr est toujours de le retirer; mais ce n'est pas toujours le plus aisé: & comme les efforts qu'on fait pour cela fatiguent beaucoup le malade, & ont quelquefois des suites fâcheuses, que d'ailleurs le mal est souvent extrêmement pressant, il convient de pousser, si cela est plus aisé, & s'il n'y a point d'inconvénients à faire entrer le corps arrêté dans l'estomac.

Les corps qu'on peut pousser sans risque sont tous les aliments ordinaires, comme le pain, les viandes, les gâteaux, les fruits, les légumes, les morceaux de boyaux, le cuir même. Ce n'est pas que de très gros morceaux de certains aliments ne soient presque indigestibles, mais il est rare qu'ils soient mortels.

§. 410. Les corps qu'on doit chercher à retirer, quoique cela soit beaucoup plus pénible que de les pousser, sont tous ceux dont l'effet pourroit être très dangereux, & même mortel, si on les avaloit. De cette classe sont tous les corps abso-

lument indigestibles, tels que le liege, les paquets de linge, les gros noyaux de fruits, les os, les bois, le verre, les pierres, les métaux; sur-tout si au danger de l'indigestibilité se joignent ceux qui résultent de la figure de ces corps. Ainsi l'on doit retirer principalement les épingles, les aiguilles, les arêtes, les os pointus, les fragments de verre, les ciseaux, les canifs, les bagues, les boucles.

Il n'y a cependant aucun de ces corps qui n'ait été avalé, & les accidents qui en résultent le plus ordinairement sont de violentes douleurs dans l'estomac & les intestins, des inflammations, des supurations, des abcès, des ulcères, la fièvre lente, la gangrène, des misérères, des abcès extérieurs par lesquels ces corps ressortent; & souvent, après beaucoup de maux, une mort cruelle.

§. 411. Quand les corps ne sont que peu avancés, & qu'ils se trouvent à l'entrée de l'œsophage, on peut essayer de les retirer avec les doigts, ce qui réussit souvent. S'ils sont plus avancés, il faut se servir de pincettes; les chirurgiens en ont de plusieurs espèces: celles dont quelques fumeurs se servent seroient très commodes pour cela, & on peut dans le besoin en faire très promptement avec deux morceaux de bois. Mais ce moyen est peu

utile, si le corps est fort avancé dans l'œsophage, & si c'est un corps flexible qui soit exactement appliqué & remplisse tout le canal.

§. 412. Quand les doigts ou les pincettes échouent, ou ne peuvent pas être employés, il faut se servir de crochets.

On en fait dans le moment avec un fil de fer un peu fort, qu'on courbe par le bout; on l'introduit plat, & pour s'assurer de cette direction, on fait au bout, par lequel on le tient, un autre crochet, ou une anse dans le même sens; ce qui sert en même temps à l'assurer à la main par un fil, moyen qu'on devoit employer dans ce cas pour tous les instruments, afin d'éviter les malheurs arrivés plus d'une fois quand ces instruments échappent. Après que le crochet a passé l'obstacle, ce qui est presque toujours possible, on le retourne, & il accroche le corps qu'on amène en le retirant.

Le crochet est aussi très commode quand des corps un peu flexibles, comme une épingle ou une arête, sont placés en travers de l'œsophage; alors ce crochet les prenant par le milieu, les courbe & les dégage. S'ils étoient très fragiles, il serviroit à les casser; & si les fragments ne se dégageoient pas, on pourroit les retirer par quelqu'un des autres moyens.

E iv

§. 413. Quand ce sont des corps minces, qui n'occupent qu'une partie du passage, & qui pourroient aisément ou échaper au crochers, ou par leur résistance les redresser, on se sert d'anneaux solides ou flexibles.

On'en fait de solides avec un fil de fer, ou un cordon de quelques fils d'archal très minces. Pour cela on plie ces fils en cercle par le milieu, où on ne les rapproche pas, mais où on laisse un anneau d'un doigt de diamètre : on rapproche les branches l'une de l'autre, on introduit l'anneau dans l'œsophage, & on cherche à engager le corps, & alors on le ramène. On en fait aussi de très flexibles avec de la laine, des fils, des soies, de petites ficelles, qu'il convient de cirer, afin qu'ils aient un peu plus de consistance : on les attache fortement à un manche, ou fil de fer ou de baleine, ou de bois flexible : on les introduit, on cherche à engager le corps, & on le retire.

On met souvent plusieurs de ces anneaux de fil passés l'un dans l'autre, afin d'engager plus sûrement le corps, qui entrera dans l'un s'il échappe à l'autre. Cette espèce d'anneau a un avantage ; c'est que quand on a engagé le corps, on peut alors, en tournant le manche, le fermer si fortement dans l'anneau ainsi tordu,

qu'on est le maître de le remuer en tous sens, ce qui est un avantage très considérable dans un grand nombre de cas.

§. 414. Un quatrième moyen, c'est l'éponge. La propriété qu'elle a de se gonfler en s'humectant, fonde son usage dans ce cas.

Si un corps est arrêté sans remplir toute la cavité de l'œsophage, on fait passer une éponge par le vuide qui reste au-delà de ce corps; elle se gonfle bientôt dans cet endroit humide, & l'on peut même en hâter le gonflement en faisant avaler quelques gouttes d'eau; alors en la retirant, au moyen du manche qui a servi à l'introduire, comme elle est trop grosse pour ressortir par le même endroit par lequel elle étoit entrée, elle entraîne avec elle le corps qui lui fait obstacle, & par là elle débouche le gosier.

Comme l'éponge sèche peut se resserrer, on a quelquefois profité de ce moyen pour en faire passer un morceau assez gros par un fort petit espace. On la resserre en l'entourant fortement avec un fil ou un ruban, qu'on peut desserrer très aisément & retirer quand l'éponge a passé. On l'assujettit aussi dans un morceau de baleine fendu en quatre à un bout, & qui, ayant beaucoup de ressort, se resserre sur l'éponge; on accommode la baleine de fa-

çon qu'elle ne puisse pas blesser; l'éponge est également attachée à un cordon très fort, afin qu'après l'avoir dégagée de la baleine, le Chirurgien puisse la retirer.

On s'est encore servi de l'éponge d'une autre façon. Quand il n'y a pas de place pour la faire passer, parceque le corps remplit tout le canal, & que ce corps n'est point accroché, mais seulement engagé par la petitesse du passage, on introduit un morceau d'éponge un peu gros dans l'œsophage, jusques près du corps avalé; alors cette éponge se gonfle, elle dilate le canal en dessus du corps, on la retire un peu, mais très peu, & le corps étant moins pressé en dessus qu'en dessous, quelquefois le resserrement de la partie inférieure de l'œsophage peut le faire remonter; & dès qu'un premier dégagement est fait, le reste s'opère aisément.

§. 415. Enfin quand tous ces moyens sont inutiles il en reste un autre, c'est de faire vomir le malade; mais ce remède ne peut guere être utile que pour les corps simplement engagés; car dans les cas où ils seroient accrochés ou plantés, il pourroit faire beaucoup de mal.

Si l'on peut avaler, on fait vomir en donnant le remède N°. 8, ou un remède émétique, N°. 34 ou 35. L'on a dégagé

par ce moyen un os arrêté depuis vingt-quatre heures.

Quand on ne peut pas avaler, on doit essayer si l'irritation d'une plume prome-
née dans le fond de la gorge produira cet
effet, ce qui n'arrivera pas si le corps
comprime fortement tout l'œsophage;
alors il n'y a d'autre ressource que celle
de donner un lavement de tabac. Un
homme avala un gros morceau de pou-
mon de veau, qui s'arrêta au milieu de
l'œsophage & bouchoit exactement le
passage; un Chirurgien essaya inutile-
ment un très grand nombre de moyens;
un second voyant leur inutilité, & le
malade ayant » le visage noir & rumé-
» fié, les yeux pour ainsi dire hors de la
» tête; tombant dans des syncopes fré-
» quentes avec des mouvements convul-
» sifs, il lui fit donner en lavement la
» décoction d'une once de tabac en cor-
» de, ce remède procura un vomissement
» violent qui fit jetter le corps étranger
» qui alloit causer la mort du malade «.

§. 416. Un sixieme moyen que je ne
crois point qu'on ait employé, mais qui
pourroit être très utile dans plusieurs cas,
quand les corps avalés ne sont pas trop
durs & qu'ils sont fort gros, ce seroit de
fixer un tire-bourre solidement à un man-
che flexible & à un fil ciré, afin qu'on

E vj

pût le retirer, supposé qu'il quittât son manche; il seroit aisé, sur-tout si le corps n'étoit pas extrêmement bas, d'y planter le tire-bourre, & de le retirer par ce moyen.

L'on a vu une épine fixée dans la gorge, dégagée & rejetée en riant.

§. 417. Dans le cas du §. 409, quand il convient de pousser le corps, on emploie les poireaux, qui ont l'avantage de se trouver par-tout, mais qui sont sujets à se casser, ou une bougie huilée & tant soit peu échauffée afin qu'elle soit flexible, ou une baleine, ou un fil de fer dont on épaisit dans le moment un des bouts avec du plomb fondu, ce qui est très vite fait. L'on peut employer avec le même succès quelques bâtons de bois flexible, comme le bouleau, le coudrier, le frêne, le saule, une sonde flexible, une baguette de plomb. Tous ces corps doivent être très unis & polis, pour qu'ils n'occasionnent point d'irritation; c'est dans cette vue qu'on les enveloppe souvent avec un boyau mince de mouton. L'on attache aussi quelquefois au bout une éponge, qui, remplissant tout le canal, entraîne tous les obstacles qu'elle rencontre.

L'on peut encore dans ce cas faire avaler de gros corps, comme de la mie ou de la croûte de pain, un navet, une tige de

latur, une balle, dans l'espérance qu'ils entraîneront l'obstacle; mais ce sont des moyens bien foibles, & si on les fait avaler sans les avoir assujettis à un fil, il est à craindre que, s'arrêtant eux-mêmes, ils ne doublent le mal.

Il est arrivé quelquefois, fort heureusement que les corps qu'on vouloit pousser, s'engageoient dans la bougie ou dans le poireau dont on se servoit pour les pousser, & ressortoient avec; mais cela n'arrive qu'aux corps pointus.

§. 418. S'il est impossible de retirer les corps du §. 410, & tous ceux qu'il est dangereux d'avalier, il faut alors de deux maux choisir le moindre, & courir les risques de les pousser, plutôt que de laisser périr horriblement le malade en peu de moments. L'on doit d'autant moins balancer à prendre ce parti, qu'un grand nombre d'exemples prouvent que s'il est arrivé souvent de grands maux après avoir avalé ces corps, & même une mort cruelle, d'autres fois ils n'ont occasionné que peu ou point d'accidents.

§. 419. Il arrive, quand ces corps ont été avalés, de quatre choses l'une; ou 1°. ils ressortent par les selles; ou 2°. ils ne ressortent point, & tuent le malade; ou 3°. ils ressortent par les urines; ou

4°. ils se font jour par la peau. Je détaillerai ces quatre issues différentes.

§. 420. Quand ils ressortent par les selles, ou ils ressortent au bout de peu de temps, sans avoir occasionné presque aucun accident, ou cette sortie ne se fait que long-temps après, & est précédée par beaucoup de douleurs. L'on a vu ressortir, peu de jours après, sans avoir souffert, un os de jambe de poule, un noyau de pêche, un couvercle de boîte de thériaque, des épingles, des aiguilles, des monnoies de toute espèce, une petite flûte longue de quatre pouces, qui causa de vives douleurs pendant trois jours, & sortit heureusement; des couteaux, des rasoirs, une boucle de foulard. J'ai vu, il n'y a que peu de jours, un enfant de deux ans & demi, qui avala un clou long de plus d'un pouce, & dont la tête avoit plus de trois lignes de largeur; il s'arrêta quelques moments au col, mais il passa pendant qu'on ne vint chercher, & ressortir pendant la nuit avec une selle, sans avoir occasionné aucun accident. Plus récemment encore, un os entier d'aileron de poulet n'a occasionné qu'un peu de douleur d'estomac, pendant trois ou quatre jours.

Quelquefois ces corps restent plus

long-temps, & ne ressortent qu'au bout de plusieurs mois, & même des années, sans avoir cependant fait aucun mal; il y en a qu'on ne revoit & qu'on ne ressent jamais.

§. 421. L'évènement n'est pas toujours aussi heureux; & quelquefois, quoiqu'ils ressortent naturellement, ce n'est qu'après avoir fait souffrir les douleurs les plus vives dans l'estomac & dans les boyaux. Une fille avala quelques épingles, elles lui occasionnerent des douleurs violentes pendant six ans; enfin, au bout de ce terme, elle les rendit & fut guérie. Trois aiguilles occasionnerent, pendant un an, des coliques, des évanouissements, des convulsions; elles ressortirent au bout de ce terme par les selles, & le malade fut guéri.

Un autre plus heureux, qui en avoit avalé deux, ne souffrit que six jours, au bout desquels il les rendit aussi par les selles.

Il arrive quelquefois que ces corps, après avoir parcouru tous les intestins, sont arrêtés au fondement, & occasionnent de fâcheux accidents, mais auxquels un Chirurgien adroit peut presque toujours remédier. S'il est possible de les couper, comme des os minces, des mâchoires

de poissons, des épingles, ils sortent alors avec beaucoup de facilité.

§. 422. Une seconde issue, c'est quand ces corps ne ressortent point, mais occasionnent des accidents fâcheux qui tuent le malade; & il y a beaucoup de ces cas.

Une demoiselle ayant avalé des épingles qu'elle tenoit dans sa bouche, une partie ressortit par les selles, mais l'autre partie perça les intestins, & même le ventre, avec des douleurs inouïes; la malade périt au bout de trois semaines.

Un homme avala une aiguille qui perça l'estomac, pénétra dans le foie, & fit périr le malade en consommation.

Une sonde échappée en examinant la gorge, & avalée, tua le malade au bout de deux ans.

On voit tous les jours avaler des pièces monnoyées de différents métaux, sans qu'il survienne rien de fâcheux: on a vu avaler jusqu'à cent louis d'or qui ressortirent tous. Mais que ces heureux hasards n'inspirent pas trop de sécurité, les événements fâcheux doivent inspirer une juste crainte; une seule pièce de monnoie avalée boucha la communication entre l'estomac & les intestins, & tua. On avale tous les jours des noyaux impunément, mais on a des exemples de gens chez les-

quels il s'en est fait des amas qui sont devenus cause de mort, après beaucoup de douleurs.

§. 423. La troisième issue, c'est quand ces corps ressortent avec les urines; mais ces cas sont rares.

Une épingle de moyenne grandeur ressortit en urinant, trois jours après l'avoir avalée, & l'on a rendu par la même voie un petit os, des noyaux de cerises, de prunes, & même un de pêche.

§. 424. Enfin le quatrième cas, c'est quand les corps avalés percent l'estomac ou les boyaux, & qu'ils vont jusqu'à la peau, occasionnent un abcès, & se font jour eux-mêmes, ou sont tirés en ouvrant l'abcès. Ils sont souvent très longtemps à faire ce trajet, quelquefois les douleurs sont continues, d'autres fois le malade souffre pendant quelque temps, les douleurs cessent & recommencent. L'abcès se forme, ou sur l'estomac ou dans d'autres parties du ventre; quelquefois même ces corps, après avoir percé les intestins, font des routes singulières, & vont ressortir loin du ventre. Une aiguille avalée ressortit au bout de quatre ans à la jambe, une autre à l'épaule.

§. 425. Tous ces exemples, & une foule d'autres, de morts cruelles après des corps avalés, prouvent la nécessité

d'être sur ses gardes à cet égard, & déposent contre l'imprudence horrible, j'oserois dire criminelle, de s'amuser de jeux qui peuvent occasionner ces malheurs, ou même de tenir dans la bouche des corps qui, échappant par imprudence ou par accident, deviennent cause de mort. Peut-on, sans frémir, mettre dans la bouche des aiguilles & des épingles, quand on pense aux maux horribles & à la mort cruelle qu'elles peuvent occasionner?

§. 426. L'on a vu plus haut que quelquefois les corps arrêtés étouffoient le malade; d'autres fois on ne peut ni les retirer, ni les précipiter, mais ils restent dans l'œsophage, sans que le malade meure, au moins d'abord. Cela arrive quand ils sont situés de façon qu'ils ne compriment pas la trachée-artère, & qu'ils n'empêchent pas totalement le passage des aliments; ce qui ne peut guère arriver qu'aux corps pointus. Ces corps, ainsi arrêtés, occasionnent quelquefois, sans beaucoup de violence, une petite suppuration qui les dégage, & ils ressortent par la bouche, ou tombent dans l'estomac; d'autres fois une inflammation prodigieuse qui tue le malade; ou si la matière de l'abcès se porte en dehors, il se forme une tumeur à l'extérieur du col qu'on

ouvre, & le corps ressort par-là. Des troisièmes se font une route, qu'ils parcourent avec peu ou point de douleurs, & ils vont ressortir derrière le col, sur la poitrine, à l'épaule; enfin, en différents endroits.

§. 427. Quelques personnes, étonnées des marches singulieres de ces corps qui, par leur volume & sur-tout par leur figure, paroissent ne pouvoir s'introduire dans le corps qu'en le détruisant, souhaiteront qu'on leur explique comment & où ces corps font leur route. L'on me permettra en leur faveur une courte digression, qui est peut être d'autant moins étrangere à mon plan, qu'en faisant disparaître le merveilleux de la chose, elle fera tomber le préjugé superstitieux qui a souvent attribué aux sortileges, des faits de cette espece, qui s'expliquent avec beaucoup de facilité. Cette même raison est une de celles qui m'ont déterminé à donner autant d'étendue à ce Chapitre.

L'on trouve sous la peau, dans quelque endroits qu'on l'ouvre, une membrane composée de deux lames séparées l'une de l'autre par de petites cellules qui communiquent toutes les unes aux autres, & qui sont remplies plus ou moins de graisse. Il n'y a aucune graisse dans tout le corps qui ne soit renfermée dans

cette membrane, qu'on appelle *membrane graisseuse* ou *cellulaire*.

Elle se trouve non-seulement sous la peau, mais de-là en se repliant de différentes façons, elle se répand dans tout le corps; elle sépare tous les muscles, elle fait partie de l'estomac, des boyaux, de la vessie, de tous les viscères; c'est elle qui forme ce qu'on appelle la *coëffe*, ou dans les animaux la *penne*: elle fournit une enveloppe aux veines, aux artères, aux nerfs. Dans quelques endroits elle est très épaisse & remplie de beaucoup de graisse; dans d'autres, elle est extrêmement mince & dénuée de graisse; partout elle est privée de tout sentiment.

On pourroit se la représenter comme une couverture piquée, dont le coton est inégalement distribué; dans quelques endroits il y en a beaucoup, dans d'autres il n'y en a point, & les deux doubles s'y touchent. C'est dans cette membrane que se font les mouvements de ces corps étrangers; & comme la communication est générale, il n'est point étonnant qu'ils aillent d'un endroit à un autre très éloigné, en parcourant de très longs chemins. Les Officiers & les Soldats sentent très fréquemment des balles qu'on n'a pas pu retirer, faire des trajets considérables.

La communication générale entre toutes les parties de cette membrane est démontrée par un fait qui se réitère tous les jours contre les loix de la Police : les bouchers font une petite incision à la peau d'un veau, à laquelle ils appliquent un soufflet : ils soufflent fortement, & il n'y a pas une partie de tout le veau qui ne se ressente de ce gonflement artificiel.

Des scélérats se sont servis de cette indigne manœuvre, pour rendre monstrueux des enfants qu'ils faisoient voir ensuite pour de l'argent.

C'est dans cette membrane que les eaux des hydropiques sont ordinairement épanchées, & dans laquelle elles suivent les mouvements que leur imprime la pesanteur. L'on demandera : cette membrane étant traversée en différents endroits par des nerfs, des veines, des artères, &c. qui sont des parties dont les blessures occasionneroient nécessairement des accidents fâcheux ; comment n'en arrive-t-il pas ? Je réponds 1°. que ces accidents arrivent quelquefois ; 2°. qu'ils doivent cependant arriver rarement, parceque toutes ces parties qui traversent la membrane grasseuse, étant plus dure que la graisse, ces corps doivent presque nécessairement, quand ils les rencontrent, être détournés vers les graisses qui les en-

turent, où la résistance est beaucoup moins considérable; & cela d'autant plus sûrement, que ces corps sont toujours cylindriques.

§. 428. A tous les secours que j'ai indiqués jusqu'à présent, je dois ajouter encore quelques conseils généraux.

1°. Il est souvent utile & même nécessaire de faire une ample saignée du bras, sur-tout quand la respiration est extrêmement gênée, ou quand l'on ne peut pas réussir d'abord à déplacer le corps, parce qu'alors la saignée prévient l'inflammation que produiroient les irritations fréquentes; & en jettant toutes les parties dans le relâchement, elle peut opérer sur-le-champ le dégagement du corps.

2°. Quand on voit que toutes les tentatives pour retirer ou pour repousser sont inutiles, il faut les cesser, parce que l'inflammation qu'on occasionneroit seroit aussi fâcheuse que le mal même; & que l'on a des exemples de gens morts de cette inflammation, quoique le corps eût été déplacé.

3°. Pendant qu'on fait ces tentatives, il faut faire avaler souvent au malade, ou injecter avec un canal courbe qui aille plus loin que la glotte, quelque liqueur fort émoliente, comme de l'eau tiède.

ou pure, ou mêlée avec du lait, ou une décoction d'orge, de mauve, de son. Il en résulte ce double avantage; premièrement, que l'on adoucit par là les parties irritées, ce qui retarde l'inflammation; & en second lieu, souvent une injection faite avec force réussit mieux pour dégager un corps charnu, que toutes les tentatives avec des instruments.

4°. Quand on est obligé de laisser dans la gorge un corps arrêté, il faut conduire le malade tout comme s'il avoit une maladie inflammatoire; le saigner, le mettre au régime, lui envelopper tout le col avec des cataplasmes émollients. Il convient d'employer la même méthode, quoique le corps soit dégagé, si l'on a lieu de croire qu'il est resté de l'inflammation dans l'œsophage.

5°. Quelquefois un peu de mouvement dégage mieux que les instruments. L'on fait qu'un coup de poing derrière l'épine a souvent dégagé des corps fortement arrêtés; & j'ai deux exemples que des malades qui avoient des épingles arrêtées, étant montés à cheval pour aller de la campagne chercher du secours dans la ville voisine, sentirent l'épingle se dégager après une heure de marche; l'un la cracha, l'autre l'avalait sans mauvaises suites.

6°. Quand le danger de suffocation est pressant, que la saignée est insuffisante, qu'on n'a point d'espérance de dégager promptement le col, & que la mort est prochaine si l'on ne rend pas la respiration au malade, il faut sur-le-champ faire la *bronchotomie*, c'est-à-dire, ouvrir la trachée-artère; ce qui n'est ni difficile pour un Chirurgien un peu entendu, ni fort douloureux.

7°. Quand le corps arrêté passe dans l'estomac, il faut d'abord mettre le malade à un régime très doux; éviter tous les aliments âcres, irritants, chauds, le vin, les liqueurs, le café; ne prendre que peu d'aliments à la fois, n'en point prendre de solides qu'après les avoir extrêmement mâchés. Le meilleur régime feroit de vivre de soupes farineuses, de quelques légumes, d'eau & de lait; ce qui vaut beaucoup mieux que l'usage des huiles.

§. 429. L'Auteur de la Nature a pourvu à ce qu'en mangeant rien ne passât par la glotte dans la trachée-artère; ce malheur arrive cependant quelquefois, & il survient dans le moment une toux continue & violente, une douleur aiguë, une suffocation; tout le sang se porte à la tête, le malade est angoissé & agité par des
mouvements

mouvements violents & involontaires, il meurt quelquefois sur-le-champ.

Un Grenadier Hongrois, cordonnier de son métier, travailloit & mangeoit en même-temps; il tomba de sa chaise sans dire un seul mot: ses camarades appellerent du secours; des Chirurgiens arriverent aussi-tôt: il ne donna, malgré plusieurs secours, aucun signe de vie. On trouva dans le cadavre un morceau de viande de bœuf, du poids de quatre lots; enfoncé dans la trachée-artère, qu'il bouchoit si exactement, qu'elle ne pouvoit point laisser passer d'air au poulmon.

§. 430. On conseille dans ce cas, & je l'ai indiqué dans les premières éditions, de frapper fréquemment sur l'épine du dos, d'occasionner quelques efforts pour vomir, de faire éternuer avec du poivre blanc, du muguet, de la sauge, des tabacs céphaliques quelconques, qu'on souffle fortement dans les narines. Un pois jetté en badinant dans la bouche, entra dans la trachée-artère, & ressortit en faisant vomir avec de l'huile. Un petit os fut chassé en faisant éternuer avec de la poudre de muguet. Mais il faut convenir que ces secours sont bien foibles, bien incertains, & que dans quelques circonstances il peuvent même faire plus de mal que de bien, comme un ha-

bile Chirurgien François l'a démontré depuis peu ; ainsi le parti le plus sage , le seul sûr , quand le mal n'est pas sans ressource , celui auquel il faut se déterminer sur-le-champ , c'est l'incision de la trachée-artère , ou la *bronchotomie*. (Voyez §. précédent N°. 6°.)

L'on a retiré par ce moyen , des os , une feve , une arête , & sauvé par-là les malades ; & l'on doit d'autant moins hésiter , que , comme je l'ai dit , cette opération est simple , facile , prompte , & n'est accompagnée d'aucun danger. Mais comme les préjugés sont opiniâtres , que beaucoup de gens détestent toute opération , & que , bien loin de vouloir comprendre combien celle-ci est légère , ils imaginent sottement je ne fais quoi de barbare & d'atroce dans une opération qui ouvre le col , il est de la plus grande importance que les gens éclairés se réunissent contre ce préjugé : peut-être même il seroit à souhaiter que la loi ôtât aux parents le droit de s'opposer à cette opération quand elle est décidée nécessaire ; elle leur épargneroit les cruelles angoisses de ceux qui ayant refusé d'y consentir , ont eu le désespoir de voir , par la facilité avec laquelle on sortoit ce corps après la mort par une légère incision , combien il étoit aisé de sauver la per-

bonne que leur opiniâtre ignorance a conduite au tombeau.

§. 431. L'on tente tout quand il s'agit de la vie humaine. Dans le cas où un corps ne pourroit être dégagé de l'œsophage, ni y rester sans tuer promptement le malade, l'on a proposé de faire une incision à l'œsophage même, par laquelle on le tireroit, & d'employer le même moyen lorsqu'un corps tombé dans l'estomac seroit de nature & occasionneroit des accidents propres à tuer promptement le malade.

Quand l'œsophage est fermé, on nourrit par des lavements de bouillon.

M. VENEL, très bon Chirurgien établi à Yverdon, a imaginé & fait exécuter quatre instruments, dont il a publié la description (1), qui sont simples, d'un usage aisé, & qui m'ont paru plus propres à remplir les indications qui se présentent dans ces cas fâcheux, que la plupart des autres moyens que j'ai connus jusqu'à présent.

(1) *Nouveaux secours pour les corps arrêtés dans l'œsophage*, à Lausanne 1769, chez FR. GRASSET & Comp.